

L'UNION MÉDICALE

DU CANADA

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

RÉDACTEUR EN CHEF :—LE DR. E. P. LACHAPELLE.

ASSISTANT-RÉDACTEUR :—LE DR. A. LAMARCHE.

Vol. V.

JUIN 1876.

No. 6.

TRAVAUX ORIGINAUX.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL.

Séance du 26 Avril 1876.

Le Dr. A. Dagenais, président, au fauteuil.

Le Dr. Lachapelle donne communication des correspondances qui ont été publiées dans quelques journaux, au sujet du Bill Médical projeté.

La lecture de ces écrits est prise en considération.

Il est résolu, sur proposition du Dr. A. Ricard, secondé par A. T. Brosseau : que le Dr. E. P. Lachapelle soit chargé d'exposer les motifs qui ont engagé la Société Médicale à prendre l'initiative de ce projet de loi et de faire connaître les avantages que cette mesure garantirait à la Profession Médicale.

DR. A. LARAMÉE,

Ass. Secr. Tr. S. M.

Séance du 17 Mai 1876.

Le Dr. A. Lamarche, de Montréal, est admis membre actif, sur proposition du Dr. A. Meunier, secondé par le Dr. E. P. Lachapelle.

L'assistant-secrétaire ayant donné lecture d'une pétition demandant de changer l'heure des séances de la Société Médicale, il est résolu, sur proposition du Dr. F. X. Perrault, secondé par le Dr. A. Meunier : que les réunions aient lieu dorénavant le jeudi, à 3 heures P. M. précises.

La question du Bill Médical étant venue sur le tapis, les Drs. A.